



le CIC s'engage aux côtés des adhérents de l'Association ALL SECTION TRAIL.

► Adhérents, découvrez nos offres privilégiées dédiées aux nouveaux clients et nos offres d'accueil réservées aux adhérents d'associations.

Profitez de notre Offre de Bienvenue pour réaliser les projets qui vous tiennent à cœur :

Jusqu'à

150€

offerts sur les produits et services de votre choix^[1]

- Assurance (auto, habitation...)
- Complémentaire Santé
- Protection du domicile
- Téléphonie
- Achat Immobilier
- Gestion des comptes...

Et ce n'est pas tout, en plus de votre offre de bienvenue, profitez de :

Jusqu'à

50€^[2]

pour vous, remboursés sur votre licence ou cotisation annuelle

Jusqu'à

50€^[3]

pour votre association chaque fois qu'un licencié ou adhérent devient client CIC

Rejoindre le CIC, rien de plus simple. Avec Transfert Facile,

- Vous bénéficiez d'un service de mobilité bancaire automatisé. Vous pouvez en toute simplicité transférer l'ensemble de vos virements et prélèvements récurrents de votre ancienne banque vers votre nouveau compte CIC. En nous confiant votre ancien RIB et en signant un mandat de mobilité, votre conseiller CIC s'occupe de tout. Ce service est entièrement gratuit.
- Pour encore plus de facilité, le service est aussi disponible en ligne. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier et consulter l'arrivée de vos opérations sur votre compte dans votre espace client sur cic.fr

Pour plus d'information sur nos offres de Bienvenue CIC

► Votre agence CIC :

CIC LONS-LE-SAUNIER
24 Place de la Liberté
39000 Lons-le-Saunier

✉ 18042@cic.fr

☎ 03 84 25 69 70

Horaires d'ouverture :

Mardi : 09h00 - 12h30 / 14h15 - 18h00

Mercredi, jeudi et vendredi :
09h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Samedi : 09h00 - 12h30

► Connectez-vous sur cic.fr

[1] 150 € valables sur toutes les nouvelles souscriptions de produits et services commercialisés par le CIC, offerts sous forme de réduction (liste limitative) :

- Soit sous forme de mois de cotisation offerts (Contrats Personnels, cotisation carte bancaire).
- Soit sous forme d'abondement (PEL, PEA Plan Bourse) conditionné par une durée minimum de détention de 1 an : à défaut l'abondement devra être remboursé à la Banque.
- Soit sous forme de remboursement de frais déjà payés par le souscripteur sur ces nouvelles souscriptions (contrats de téléphonie avec engagement, contrats d'assurances, frais de dossier crédits à la consommation, droits d'entrée Plan d'Assurance Vie, frais de dossier crédit immobilier).

Offres réservées aux nouveaux clients personnes physiques dont l'ancienneté au CIC est inférieure à 6 mois, agissant à titre non-professionnel. Voir conditions détaillées dans votre agence CIC.

Une seule offre par personne physique non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. [Conditions au 01/03/2024].

[2] Offre de 50 € valable jusqu'au 31/12/2024, réservée aux personnes physiques majeures et capables, adhérentes d'une association, pour toute entrée en relation avec une agence CIC participant à l'opération, sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et ladite agence du CIC. Le versement des 50 € est subordonné à l'ouverture d'un livret et à la présentation de son adhésion à l'association partenaire de l'agence CIC. L'entrée en relation est soumise à l'accord de l'agence CIC.

[3] Sous réserve de l'existence d'une convention de partenariat entre l'association et l'agence CIC et de l'entrée en relation d'un adhérent avec l'agence CIC dans les conditions précisées au renvoi [1].

Conformément à la loi, si la conclusion du contrat a été précédée d'une action de démarchage et/ou si celle-ci a été faite à distance, c'est-à-dire dans le cas où vous ne vous êtes pas rendu en agence, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Ce droit peut être exercé par l'envoi du bordereau de rétractation spécifique figurant au contrat de souscription à l'adresse qu'il mentionne. Le contrat ne peut commencer à être exécuté qu'à l'expiration du délai de rétractation, sauf si vous en disposez différemment.

En cas d'exercice de la faculté de rétractation, vous ne serez tenu qu'au paiement du prix correspondant à l'utilisation du produit ou service effectivement fourni jusqu'à la date de la rétractation, à l'exclusion de toute pénalité.

La durée du contrat, ainsi que les modalités et les conséquences financières de la fin du contrat sont fixées pour chaque produit dans la fiche Zoom et /ou dans les conditions générales du contrat qui vous seront communiquées avant la souscription.

Banques contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS Cedex 09.

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle, dans laquelle le contrat est rédigé et utilisée durant la relation contractuelle choisie en accord avec le client est le français. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Les dépôts espèces recueillis par notre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution dans les conditions et selon les modalités définies par les articles L.312-4 et suivants du code monétaire et financier et par les textes d'application : pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque www.cic.fr.

Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation : CIC 09 69 32 06 06 (appel non-surtaxé).

En cas de litige, vous pourrez vous adresser :

- Dans un premier temps, à votre agence.

- Dans un deuxième temps, au service Relation Clientèle dont votre agence peut vous communiquer les coordonnées.

- Dans un troisième temps, si vous êtes un consommateur et pour tout litige relevant de sa compétence, au médiateur du CIC : via son site internet : www.lemediateur-cic.fr

ou gratuitement hors frais d'affranchissement, par courrier adressé à M. le Médiateur du CIC - 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune; vous pouvez obtenir auprès de votre agence ou sur www.cic.fr les informations précisant sa mission (charte de la médiation).